

Découvrez le portail Electronique de l'Immatriculation Fiscale « NIF »



Le portail électronique de l'immatriculation fiscale vous permet d'obtenir votre numéro d'immatriculation fiscale **NIF** sans déplacement aux services de l'administration fiscale

Procédez à l'immatriculation fiscale en ligne



Vous pouvez procéder à l'opération de l'immatriculation fiscale en ligne, en accédant au site:

niflignemfdgi.gov.dz

Vous recevrez directement une attestation de l'immatriculation fiscale

Les services offerts

À travers le portail de l'immatriculation fiscale vous pouvez bénéficier des services ci-après:

- > Déposer une demande d'immatriculation fiscale en ligne
- > Imprimer l'accusé de réception
- > Suivre le traitement de votre demande
- > Imprimer l'attestation de l'immatriculation fiscale

L'authentification du NIF

Vous pouvez vérifier l'authenticité de votre NIF ainsi que le numéro spécial de vos fournisseurs et vos clients à travers la rubrique (authentifier votre NIF) dédiée à l'authentification du NIF sur le portail:

<https://nif.mfdgi.gov.dz>

Création d'une procédure d'Immatriculation Décentralisée

La Direction Générale des impôts a créé une procédure décentralisée au niveau des services fiscaux concernés permettant d'obtenir le **NIF** dans un délai très court



Contactez-nous

Dans le soucis de garantir la sécurité de tout les opérateurs, et en cas de découvrir que le NIF n'est pas authentifié vous devez informez l'administration fiscale à travers l'adresse électronique:



dgief-requetes@mf.gov.dz

Pour tout vos préoccupations et questions relatives au NIF contactez-nous à l'adresse citée ci-dessus.

Consultez le site web de la Direction Générale des Impôts

 **mfdgi.gov.dz**

 mfdgi.gov.dz   contact_dgi@mf.gov.dz  (+213) 59 51 51
 Ministère des Finances, Cité Malki, Ben Aknoun - Alger 16306